



ffgolf®

Ligue Ile-de-France de Golf

GRAND PRIX DE VILLARCEAUX 2019

15 et 16 JUN 2019 - GOLF DE VILLARCEAUX

Règlement de l'épreuve

Clôture des inscriptions : **Vendredi 31 mai 2019 à 18h30**

Liste des joueurs : la liste des joueurs retenus sera publiée le mercredi 05 juin 2019

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux et les règles locales permanentes des épreuves fédérales du Vade-mecum Sportif 2019 édité par la FFGolf. Les conditions du règlement particulier priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION ET ENGAGEMENTS

Grand Prix inscrit au calendrier 2019 des Grands Prix (épreuve comptant pour les Mérites Dames et Messieurs) ouvert aux joueuses et joueurs licenciés de la Fédération Française de Golf ou d'une fédération étrangère reconnue.

Les joueuses et joueurs devront être titulaires d'un certificat médical de non contre indication à la pratique du Golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat médical en 2017 ou 2018, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

Les joueurs devront s'être acquittés du « droit de jeu fédéral annuel » de 35€.

Celui-ci devra avoir été enregistré à la FFGolf à la date limite des inscriptions, faute de quoi l'inscription de la joueuse ou du joueur sera bloquée lors du contrôle des inscrits. Pour les étrangers non licenciés en France, le certificat médical devra être fourni à l'inscription.

Epreuve non fumeur.

LIMITE D'INDEX

La limite d'index est fixée à 11,4 pour les messieurs et 14,4 pour les dames.

LIMITE DU CHAMP DE JOEUSES ET JOUEURS

Le champ de joueuses et joueurs sera limité à 144 (dont un minimum de 33 places pour les Dames, 15 places maximum pour les pros et 14 wildcards maximum).

Le club réserve 10% de son champ de joueurs aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au mérite amateur ou par leur index (11 places messieurs et 3 places dames). Les places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Un joueur U16, titulaire de la licence Or n'a pas l'obligation d'avoir l'index requis pour intégrer le quota de 10%.

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les dames puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur disponible au 31 mai 2019, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de dames indiqué ci-dessus.



La limite d'index ne s'applique pas aux joueurs de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les dames ou aux joueurs classés dans le mérite national amateur.

Note 1 : Si le nombre de places maximum pour les joueuses dames n'est pas atteint, les places restantes seront reportées pour les messieurs et inversement.

Note 2 : le comité d'organisation disposera de 14 wild-cards (inclues dans les 144 participants) pour des joueurs ou joueuses ne répondant pas aux critères ci-dessus. Ces dernières seront attribuées en priorité aux jeunes.

Note 3 : L'ordre du mérite pris en compte sera celui disponible au 31 mai 2019 et l'index sera celui figurant dans Fléole à la date de clôture des inscriptions au 31 mai 2019. Les joueurs licenciés auprès d'une Fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

INSCRIPTION ET DROIT D'ENGAGEMENT

La clôture des engagements est fixée au **Vendredi 31 mai 2019 à 18h30**.

L'inscription se fait auprès du secrétariat du Golf de VILLARCEAUX Château du Couvent 95710 CHAUSSY, (Tél. : 01 34 67 73 83, Fax : 01 34 67 72 66), Mail : accueil@villarceaux.com, à l'aide du formulaire ci-joint accompagné du règlement des droits d'inscription.

Les engagements des joueurs ne sont considérés comme valables que parvenus au secrétariat du Golf de VILLARCEAUX Château du Couvent 95710 CHAUSSY, Tél. : 01 34 67 73 83, Fax : 01 34 67 72 66, Mail : accueil@villarceaux.com pour le **Vendredi 31 mai 2019 à 18h30**, accompagnés des droits d'inscriptions.

Pour les joueurs déclarant forfait après le Vendredi 14 Juin 2019 à 12h00, les droits d'inscription resteront acquis au club.

- Chèque à l'ordre de : A.S. Golf de VILLARCEAUX.

Adultes 80 € / Jeunes de 25 ans et moins 40€ (né en 1994 et après)

Membres ASV : Adultes 30 € / Jeunes de 25 ans et moins 20€ (né en 1994 et après)

FORMULE DE JEU :

L'épreuve se jouera sur 36 trous / stroke-play / 18 trous par jour.

HORAIRES et MARQUES de DÉPART:

Le premier départ du premier jour est fixé à **7h30** et celui du deuxième jour à **7h00**. Les départs se feront toutes les **11 mn**.

Lors du 1er tour, le tirage se fera en respectant l'ordre du mérite amateur puis l'ordre des index, puis le deuxième jour dans l'ordre inverse des résultats du premier jour.

Affichage des départs du premier jour sur tableau officiel ou sur le site internet du club www.villarceaux.com, onglets « Compétitions » « Grand Prix de Villarceaux» à partir de 12h00 le Vendredi 14 Juin 2019. Mise en ligne des départs du deuxième jour sur le site internet du club www.villarceaux.com, onglets « Compétitions » « Grand Prix de Villarceaux», à partir de 20h30 le Samedi 15 juin 2019 », ou en appelant au 01 34 67 73 83 jusqu'à 22h00 .

Repères/Marques de départ :

- Marques blanches pour les Messieurs
- Marques bleues pour les Dames

JOURNEE D'ENTRAINEMENT:

Journée de reconnaissance gratuite le vendredi 14 Juin.

Lundi 10 Juin, mardi 11 Juin, mercredi 12 Juin et jeudi 13 Juin, journées de reconnaissance à 50% du green-fee. Les départs devront être réservés au secrétariat.



JEU LENT :

La procédure de jeu rapide des règles locales fédérales permanentes s'applique (lire § 1.2-2-3 du vademecum page 55).

CLASSEMENT et DEPARTAGE « GRAND PRIX de VILLARCEAUX »:

Les classements Dames et Messieurs du Grand Prix de Villarceaux sont des classements exclusivement en brut et obligatoirement par sexe (pas de classement mixte). Le Vainqueur Dames ou Messieurs du Grand Prix de Villarceaux sera la joueuse ou le joueur ayant rendu le meilleur score sur les deux tours conventionnels.

Départage :

En cas d'égalité pour la première place pour les Dames comme pour les Messieurs, le départage se fera par un play-off en mort subite « trou par trou » à partir du trou n° 1. En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif.

Pour les autres places, les joueuses et joueurs ex-aequo seront départagés en fonction des scores selon les 9, 6 et 3 derniers trous (départage informatique par logiciel RMS).

PRIX :

- Pour la catégorie Dames : 3 Prix Brut
- Pour la catégorie Messieurs : 3 Prix Brut

REMISE DES PRIX :

La remise des Prix aura lieu Le Dimanche 16 Juin 2019, 30 mn après la rentrée de la dernière partie, au Club House du Golf de VILLARCEAUX et sera suivie du cocktail de l'Amitié.

COMITE DE L'EPREUVE :

Le comité de l'épreuve sera composé : **à modifier**

- **Thierry Dugrosprez, directeur du tournoi**
- **Daniel Michel, arbitre**
- **Philippe Baumans, arbitre en formation**
- **du Président de l'Association Sportive du Golf de Villarceaux - Jacques BOTTO**
- **de Damien RIPPE, OEC**

TENUES VESTIMENTAIRES et COMPORTEMENT :

Les joueurs se doivent d'avoir un comportement correct et de respecter l'étiquette. A ce titre les blue-jeans, les tee-shirts, les débardeurs et les shorts sont interdits.

